

## CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

### PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS »

#### ACTION 2009

**INTITULE DE L'ACTION :** « Construction d'une passe à poisson sur le Moulin de Trémillec sur la rivière de Pont Labbé »

*Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Finistère*

---

Le programme d'action en faveur des poissons migrateurs, défini dans le volet « poissons migrateurs » du Contrat de Projet Etat Région 2007-2013, propose deux grands axes d'actions. Le premier axe consiste à acquérir des connaissances supplémentaires sur certains bassins versants afin d'établir des outils de gestion pour enrayer le déclin observé actuellement à tous les stades. Le deuxième axe proposé est de favoriser la colonisation de tous les milieux aquatiques, afin d'augmenter à terme le nombre de géniteurs et de limiter ainsi la raréfaction de l'espèce.

Sur la rivière de Pont L'Abbé, le moulin de Trémillec, est le troisième ouvrage principal à se voir équiper d'une installation de franchissement pour les poissons migrateurs après celui de la retenue de Pont L'Abbé et celui du moulin du Fao.

Les pêches électriques suivant la méthode des indices d'abondance anguilles, réalisées en 2007, ont mis en évidence des densités d'anguille moyenne sur le cours d'eau avec une absence sur la station située à 17 km de la mer.

Le projet d'amélioration de la libre circulation consiste à construire une passe à bassins et une rampe de progression recouverte de substrat mixte à anguillettes.

La chute est de l'ordre de 1 mètre. Pour la réduire, il a donc été construit un bassin à échancrure pourvu, sur le côté, d'une rampe de reptation pour les jeunes anguilles. En aval de ce bassin, un pré-barrage a été installé dans le lit de la rivière afin de permettre un accès plus facile au bassin. Le dimensionnement du bassin a été défini en fonction des débits donnés par la station de jaugeage de Trémillec.

L'implantation de la passe a été faite dans l'angle aigu amont du seuil. Le projet de passe a été validé par l'ONEMA.

Durant l'automne 2008, le Moulin de Trémillec a donc vu son barrage aménagé d'une passe à poissons mixtes anguilles et salmonidés. Les travaux de gros œuvre ont été réalisés par une entreprise locale de maçonnerie. La Fédération, ainsi que son partenaire locale, l'AAPPMA du Pays Bigouden, ont assuré la coordination et le suivi de ces travaux.

Voici, en image, l'avant et après sur le site du barrage du Moulin de Trémillec.



Vue aval de la passe avec le pré-barrage



Vue amont de la passe avec la rampe de reptation.

